L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
No 31, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

[illegible] piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année, dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, un mois avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES. Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. [illegible]

[illegible]

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

[illegible]

AUCUNE ANNONCE [illegible] ne sera publiée, à moins [illegible] payée d'avance, ou qu'il [illegible] répondant.

LES THEATRES et autres [illegible] pour l'amusement [illegible]

LES ANNONCES [illegible] paieront double du prix ordinaire.

POUR GALVESTON.

Paquebot regulier pour dimanche le 25 juillet, à 10 heures du matin.

Le steamer à basse pression SAVANNAH, capitaine John Wade, partira positivement pour le port ci-dessus le 25 courant. Le bateau a été expressement construit pour les voyages de Liverpool à New York, et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que [illegible] est supérieure et il est avantageusement [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BOGERT & HAWTHORN,
64, rue Gravier.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET COVINGTON.

Arrangement pour l'Ete. Le bateau à vapeur WALKER, bon marcheur, tirant peu d'eau, capitaine [illegible] A Bonneval, partira de la Nouvelle-Orléans du bout du chemin de fer du lac Pontchartrain, tous les mardi et jeudi de chaque semaine, après l'arrivée des chars de 8 heures, touchant à Mandeville, Lewisbourg et Madisonville et jusqu'en face de la ville de Covington, [illegible] tous les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à 7 heures précises, touchant à Madisonville, Lewisburg et Covington.

Le Walker partira de la Nouvelle Orléans, les samedis de chaque semaine après l'arrivée des chars de 4 heures pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville, sera de retour le [illegible] partant de Madisonville à 5 heures précises.

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine.

Le capitaine S. Bonneval, profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général du patronage qu'il lui ont accordé jusqu'à ce jour, et l'assurer qu'il fera tout son possible pour le mériter encore.

Paquebot hebdomadaire entre la Nlle. Orléans et Mobile.

Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages reguliers vers le 20 mai, partant de la Nouvelle Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christiane, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi à 6 heures.

[illegible] de la Nouvelle Orléans pour la Mobile tous les vendredis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures, P. M.

[illegible] de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle Orléans, le samedi à 6 heures du matin.

Dès le 20 mai l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

GINN & DUNN,
54, Nlle Levée.

PAQUEBOT REGULIER. Pour la baie St. Louis, Passe Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula. Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

PRIESTLEY & BEIN,
19, Nlle Levée.

AVIS AUX CHARGEURS.

Le bateau à vapeur paquebot regulier, PERSIAN, est actuellement à la Levée, au bout de la rue St. Louis, et recevra du fret pour le rail road de Clinton et Port Hudson, celui de West Feliciana de Bayou Sarah. Il continuera ses voyages comme par le passé. Pour plus amples informations, s'adresser à bord au capt. Jesse Hart, ou à

BOGART & HAWTHORN,
STETSON & AVERY,
Agents, rue Gravier.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermediaires. Le bateau marcheur GENL. HARRISON, capitaine Batchelder, [illegible] pendant toute la saison [illegible] tous les Dimanches [illegible] tous les Jeudis à 7 heures [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

HENRY TETE,
13, rue Conti.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS. Le steamer ROB FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi à 10 heures A. M. et de Bayou Sarah, les lundis et [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermediaires. Le steamer neuf et tirant peu d'eau ZEPHYR, capitaine F. E. Smith, fera les voyages comme paquebot regulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. [illegible]

A. H. VERRET, 6, Nlle Levée.

CABOTAGE.

POUR PHILADELPHIE. Le paquebot SARAH HAND, capitaine Merrick, [illegible]

JAMES D. DENEGRE,
16, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK. Ligne de la Louisiane et New-York. Le paquebot coupé LOUISVILLE, capitaine Mulford, sera incessamment expédié. Pour fret et passage [illegible]

JAMES E. WOODRUFF,
54 rue du Camp.

POUR BOSTON. Ligne de paquebots. Le bateau A. L. BOSTONIAN, capitaine Limpson, sera expédié [illegible]

JOHN A. MERRITT, 53, du Camp, ou à
S. & P. L. WHITING, 69, Camp.

POUR PHILADELPHIE. Le navire du marcheur ST. LOUIS, capitaine Marks, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagements, s'adresser à bord au bout de la rue Quartier ou à

JAMES D. DENEGRE,
16, rue Douane.

A LOUER.

Une MAISON neuve en bois, sise à l'encoignure des rues Duvalier et Calliope, avec cour pavée, [illegible] cheminée en marbre et une citerne [illegible] gallons. On pourra entrer en [illegible]. S'adresser à

D. F. FELTON.

A LOUER. [illegible] neuve en briques, à [illegible] entre les rues Bourgogne et [illegible]

R. BRUGIER,
9, rue St Louis.

A LOUER pour le premier [illegible] prochain, une [illegible] des rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à

R. BRUGIER,
9, rue St Louis.

A LOUER. Le vaste Magasin avec magasin de [illegible] sur Lafayette, rue Carondelet, No. 4, [illegible] par M. Thos. Barrett & Co. [illegible] au premier octobre [illegible]. Pour les conditions, s'adresser à

STETSON & AVERY,
88, rue Gravier.

A LOUER. Le bureau sis rue Gravier No. 90, bien convenable pour un courtier de coton, ce magasin [illegible] par MM. Cammack & Roggold. [illegible] S'adresser au No. 88 à

STETSON & AVERY, 88, Gravier.

MAISONS ET MAGASINS A LOUER. [illegible]

[illegible]

MAISONS A LOUER. [illegible]

CORDEVIOLLE & LACROIX.

MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.

BANQUE DE LA LOUISIANE,
Nlle. Orléans, 17 mai 1841.

[illegible]

WM. E. LEVERICH, Caissier.

$ 2000 DE RECOMPENSE.

Banque de la Louisiane.

[illegible] Charles Zenon [illegible]

J. E. LEVERICH, Caissier.

CHEMISES [illegible]

LOISON & SILVESTRE,
73, rue Royale.

TRAITES sur New York à 30 [illegible] à vendre par

EUG. DE LIZARDI,
54, Bienville.

TRAITES sur l'Angleterre à vendre par

EUG. DE LIZARDI,
54, Bienville.

SALAERTUS en demi-barils et barriques, à vendre par
19 juil — W. C. TOMPKINS & Co. 69, Gravier.

ASSURANCES SUR LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

Le manque d'une institution d'Assurances sur la vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies de l'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des primes qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptées par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.

Par ordre de la Direction.
1 mars — CH. BRIGGS, secrétaire.

TENTE POUR GARANTIR DES INSECTES.

Il vient d'être inventé un nouvel objet appelé *tente à insectes*, qui est aujourd'hui en vente au No. 46 de la rue Saint Charles, en face de la Bourse. Cette invention a tant d'élégance dans la forme et la construction; elle est si légère et si confortable, qu'elle doit recevoir l'approbation générale.

Pour protéger entièrement contre toutes sortes d'insectes sans occasionner le moindrement un appartement, cette tente est tout ce que l'on peut souhaiter de plus parfait. Elle procurera aux climats chauds un confort et une mollesse luxurieuse dont ne sont pas susceptibles les mousquaires. Cette tente doit être suspendue soit au plafond d'un appartement, à la branche d'un arbre ou à tout autre objet auquel on voudra la fixer, et elle peut être instantanément ployée; alors elle n'occupera pas plus d'espace qu'un parapluie, et en la soulevant au plancher elle ne gênera pas plus qu'une lampe et un quinquet; on peut, dans cette position, la déployer et la tendre en un instant; il ne faut guère plus d'une minute. Au lieu d'encombrer un appartement elle l'orne, et sa construction est si simple qu'elle ne peut se déranger. On peut s'en servir soit en étant assis, lisant, écrivant, dînant ou dormant, dans les maisons, les comptoirs et les offices, les voyageurs peuvent en faire usage dans les lieux de campement et dans les bois lorsqu'ils sont en partie de plaisir. On ne saurait se figurer le charme qu'il y a à dormir dans les pays chauds à moins d'avoir fait usage de ces nouvelles tentes. On peut les faire de toutes dimensions et aussi riches et avec les ornements qu'on peut désirer. Celles que l'on fait aujourd'hui sont exagonales, ou à 6 côtes: elles ont 8 pieds 6 pouces de diamètre, 10 pieds 6 pouces d'élévation; et lorsqu'elles sont ployées elles n'ont plus que 4 pieds 6 pouces de longueur et 8 a 10 pouces de diamètre. Le prix en est de $30. Les dames devront examiner ces nouvelles tentes car elles procureront des avantages qu'elles n'ont jamais trouvés dans les moustiquaires ordinaires; c'est une des inventions les plus utiles de cette époque, et avant peu elles seront généralement adoptée, et à la campagne et à la ville. La description qui précède des tentes à insectes peut en donner une fausse idée, parce que l'exagération est assez ordinaire dans les avis publics d'articles nouveaux; mais le public peut être assuré que tel n'est pas le cas dans cet article; il peut s'en convaincre en les examinant au No. 46 de la rue de Chartres. 17 juin

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.

CETTE machine peut égrainer 50 boisseaux par heure, et chaque grain en sort dépouillé de pailles. Le soussigné a également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grande utilité, et d'ustensiles aratoires des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nlle Levée.
20 mai — J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, *de Baldwin*.

CE moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de mais par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord, on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au no. 3, Nlle. Levee.
20 mai — J. MACVEIGH.

MOULIN A MAIS FRANCAIS PORTATIF DE GENTRY.

CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 4 à 10 boisseaux de mais de la meilleure qualité par heure; le personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prets à être mis en operation. Ils peuvent être transportés ainsi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et a vendre au no. 3, de la Nelle Levee
20 mai — J. MACVEIGH.

WAGONS, charrettes, drays, roues de charrettes à bestie. Le soussigné reçoit constamment des meilleures manufactures de Philadelphie, des wagons pour 2 et 4 chevaux sans planches d'entourage; drays à coton avec moyeux en fer, drays communs, charrettes à briques, chars à un et deux chevaux, roues de différentes dimensions, brouettes &c a vendre par — CHS. BYRNE,
130, rue Tchoupitoulas.

FER en débarquement du trois mâts Persian, de Liverpool:
450 paquets de feuilles de cuivre de 12 à 25.
300 do cercles en fer de 1 1 4 pouce à 4 pouces.
300 do fer assorti pour galleries.
100 do fer rond et carré de 3 8 et 1 2.
1000 barres plates, rondes et carrées à vendre par
21 mai — PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levee.

LE soussigné offre à vendre en débarquement des navires Oceana et Hindoo, du Havre, les articles suivants, savoir:

Cotonnades françaises, légères et fortes, petite et grande largeur;
Mouchoirs rayés et petits carreaux;
Guinguams unis, rose, bleu et noir;
Indiennes et bordures à meubles, rouge, bleue et chamois;
Chales coton noir et couleur;
Mouchoirs Mock Madras et deuil;
Mouchoirs batiste imprimés, blanc uni, brodés et rivières;
Bretelles gomme élastique, fines et ordinaires;
Parapluies 4, 26, 28, 30, 32 et 34 pouces,
Ombrelles à franges (grande nouveauté);
Foulards pour la poche, do
Bas de soie noirs et filoselle;
Gants et mitaines filet;
Chales filet doubles en soie,
Echarpes do do,
Voiles en filet différents genres,
Chales bérénice noire 4, 5 et 6 4,
Alépine noire,
Mousseline de laine et challie noir;
Boutons, gances et cordonnets, noires et couleurs (pour tailleur);
Boutons de fil, à grilles et jettes assortis de grandeurs;
Lacets fil blanc et noir,
Rubans de fil non assortis;
Peignes buffle, corne et écaille;
Rubans taffetas et satins, non assortis;
Chapeaux de paille, hommes et femmes;
Fleurs artificielles, bouquets et guirlandes;
Parfumeries assorties.
Crème de Perse, pommade, essence, eau de cologne, poudre et savon;
Toujours en magasin, un très grand assortiment de vins de Bordeaux avers crus, de $17 à $80 la barrique.

BENJ. LACOSTE,
19 juin — 103, rue Royale, entre Conti et St. Louis.

A VENDRE par BENJ. LACOSTE, No. 103 rue Royale, en débarquement du navire Vaillant de Bordeaux.

150 barriques vin rouge Montferrand,
9 do St. Estephe Medoc,
10 tierçons vin blanc Haut Sauterne vieux,
10 do do Haut Barsac do
10 do do Sauterne do
60 caisses vin St. Emilion et St. Julien Medoc,
40 do do Château-Margaux et Chateau Laffitte,
25 do do Gruaud Larose,
25 do do Gruaud Larose, Château Laffitte en demi-bouteilles,
25 do do vin blanc Haut Barsac vieux,
15 do do do do en demi-bouteilles,
15 do do vin blanc Haut Sauterne vieux,
15 do do Haut Sauterne vieux en demi-bouteilles
100 paniers anisette superfine de Champion. 23 juin

VIN, HUILE, &c.
60 barriques vieux vin de Bordeaux, Pauillac,
150 do do St. Julien, Montferrand,
40 demi barriques vin rouge de Bordeaux,
80 ditto vin blanc, haut Sauterne,
6 quartaux vieux vin de Madère très supérieur,
60 ditto do Madère ordinaire,
50 ditto do Porto
30 ditto Malaga doux et sec,
150 tierçons vinaigre de Bordeaux,
150 paniers huile d'olive,
2500 caisses vin de toutes les qualités,
250 do liqueurs assorties,
A vendre par — S. LATAPIE. 17 juin.

LA société qui existait sous la raison de Bordères et co. est dissoute d'un commun accord à dater du 1er. courant. La signature sociale ne sera employée désormais que pour la liquidation. Les personnes qui ont des réclamations sont priées de présenter leurs comptes pour être soldées, et celles qui doivent sont invitées à payer d'ici au 31 courant.

Les marchandises qui restent en magasin composant un bel assortiment, sont offertes en gros et en détail au prix coutant, jusqu'au 1er septembre prochain, pour du comptant.

AUGUSTE BORDERES,
PIERRE CHAMAU,
BERNARD DUPUY.
7 juillet

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Vaillant, arrivant de Bordeaux,
5 demi pipes eau-de-vie Cognac fine Champagne, ayant droit au drawback,
le baril do do Jo et d'importations antérieures,
Vieille eau-de-vie de Cognac (Maglory 1825) vins rouges en barriques de diverses qualités et crus, cuirs à harnais et à semelles &c. — BOUTIN, GALLY & Co
21 juin — 79, rue Toulouse.

UN NOUVEAU ET GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNES A VENDRE AU RABAIS.

MEAKINS & KETCHAM, encoignure des rues Vieille Levee et Bienville, ont un grand assortiment de nouveaux habits d'été confectionnés, importés directement de New York et faits exprès à la convenance du pays, qu'ils offrent à vendre au rabais. Leur stock se compose de tout ce qui peut convenir aux habitants de pays et aux étrangers, et leurs prix peuvent être réduits au gré des acheteurs. 23 juin

MERINOS — 30 pièces mérinos double chaine,
5 pièces bombazine,
10 do coutil blanc,
8 do double largeur,
21 donz. chemises de couleur,
5 do mouchoirs batiste, à vendre par
22 juin — LOISON & SILVESTRE, 73, Royale

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bons d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les fesaient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 6 jan

A VENDRE — Une habitation située à 4 milles au dessus de Carrollton, mesurant 4 arpens de face au fleuve sur 8 1 2 milles de profondeur ou elle fait face au lac Pontchartrain. S'adresser à

EDOUARD GOTTSCHALK,
25 juin — Courtier, 41 Camp

ARTICLES DIVERS — 10 caisses thé poudre à canon, de 12 petites boites chaque, 30 caisses thé Souchong, 10 demi caisses dito, 20 caisses thé imperial et poudre à canon, de 13 livres chaque; 100 sacs piment; 100 sacs poivre, 50 barillets étoupes de Russie, 100 paniers huile d'olive, 6 balles toile grise, 132 pièces toile d'emballage, 200 barillets clous assortis, de 3 à 7d à la livre, 25 barils plomb de chasse assorti, No. 1 à 10, en débarquement des navire Troy et Auburn, de New York, à vendre par

O. H. MIESEGAES,
2 juin — 34, Vieille Levée

TOILE d'Emballage forte, à vendre par
29 juin — GEORGE GREEN & BROTHER,
86, Gravier.

A VENDRE par les soussignés: 550 caisses vin rouge; 12 do de Porto, qualité superieure, 12 bouteilles chaque; 12 do de sherry do, 30 do absynthe Suisse garantie; 20 do [illegible] 4 do rum de la Nouvelle Angleterre; 129 sacs café de la Havane, 1ère qualité; 100,000 cigares de la Havane, différentes marques; 200 boites cannes; 90 caisses thé impérial de 12 liv., 2 do poudre à canon 12 liv.; 40 do Hyson 6 liv.; 28 barillets clous et fiches; 300 rames papier à envelopper; 200 rouleaux cordes et cordages de Manille, 1 à 6 pouces, 200 saumons de plomb; 20 sacs haricots blancs, 36 barils porc, 24 demi barils bœuf.
1er juillet — MERLE, BEYLLE & Co.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
Nlle. Orléans, 11 mai 1841.

LE soussigné est autorisé à recevoir des propositions pour l'entreprise d'un chenal à ouvrir à travers les chutes de la rivière Rouge, au-dessus d'Alexandria; les travaux devant être faits en vertu d'une allocation décrétée pour cet objet par la Législature de l'Etat, conformément à un plan et devis maintenant fait par Gen. T. Dunbar, ingénieur du Bureau, qu'on peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Rousseau, Secrétaire du Bureau, Vieille Levée, no. 76.

Les personnes qui se présenteront pour entreprendre cet ouvrage devront donner caution suffisante pour un montant double de celui du contrat, ou consentir à ce qu'un tiers de la valeur des travaux à mesure de leur achèvement, soit retenu par le Bureau, pour assurer l'exécution fidèle du contrat.

THOS. W. CHINN,
13 mai — Président du Bureau des Travaux Publics.

SAINDOUX — 200 barillets à vendre par
7 juil — CHS. DOANE, 60, Poydras.

ENTREPOT [illegible] marbre [illegible]

[illegible] vend à des prix [illegible] des monuments [illegible] de New York [illegible]

N. B. — Il répare aussi les ornements en albâtre, à son établissement.

Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv — J. FILIPPINI.

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT.

Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.

LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus finis, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées, les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
31 déc — C. L. SEIXAS.

VENTE AU PRIX COUTANT.

LES soussignés désirant vendre le fonds de leur magasin, informent les dames et le public qu'à partir de ce jour ils vendront les marchandises suivantes au prix coutant:

Mousselines françaises satinées,
" unies,
" Suisses unies et façonnées, blanches et couleur,
" brodées pour Rideaux.
Mousselines deuil et demi-deuil,
Cols brodés, garnis et non garnis,
Mouchoirs batiste unis et brodés.
" à ourlet et en pièces.
Ginghams français,
Chales filet français riche,
" " imitation unis et façonnés,
Echarpes soie et filet,
Filet 4 4, 5 4 et 6 4 en pièce,
Chales tulle unis et brodés.
" mérinos unis et façonnés,
" mousseline laine, unis et brodés,
" satin et taffetas unis et façonnés.
Dentelle blanches et noires,
Gants filet et fil d'Ecosse,
Soieries noire pour écharpes,
Satins noirs et blancs,
Gros de Naples noir et noir bleu,
Gros de Suisse
Florentines unies et à carreaux, glacées,
Reps unis et façonnés, glacés,
Fantastiques
Batiste à carreaux pour habits,
Coutils blancs et fantaisie,
Manteaux satin brodés,
" en drap et en merinos,
Parasols et parapluies,
Bas, soie unis et brodés,
" fil d'Ecosse " "
" de coton pour dames et enfans,
Indiennes françaises claires et foncées,
Rubans satin assortis,
Velours noirs superfins,
Mousseline laine noires et fantaisies,
Crêpes couleurs assorties,
Tulle uni et façonné, noir, pour voile et pélerines, etc, etc., etc.

LORNE & FROIS,
8 juin — 21 rue de Chartres.

A VENDRE. — 100 paniers Champagne 1re quali é, de Lambert & Co., d'Arize.
56 caisses vin de 12 bouteilles assortis,
23 demi caisses do do do,
8 caisses St.-Estèphe,
34 demi caisses St.-Estephe,
5 caisses St.-Julien,
20 demi caisses do,
30 caisses St.-Julien Léoville,
30 demi caisses do,
15 caisses Chateau-Lafitte,
12 demi caisses do,
90 caisses Médoc Chateau Margaux
Conserves de J. Colin, tels que:
Sardines en grandes boites,
Do. petites boites,
Fruits au jus assortis,
Suc de fruits assortis,
Fèves accomodées,
Haricots verts,
Pâtés truffés assortis,
40 demi-pipes eau-de-vie de Pellevoisin, aîné & Co.
10 quarts do do do do.
Liqueurs assorties,
6 balles couvertures françaises 3 points de Bertin,
2 do do blancs.
2 caisses rideaux magnifiques en mousselines, brochées,
10 douzaines taies d'oreillers en brochées &c.
50 pièces calicots rouges,
400 paniers anisette superfine.

BLANCHARD, EIMER & Co.,
15 juin — 36, rue Bienville.

F. E. BENOIT, marchand de Musique, encoignure Chartres et Jefferson, prévient respectueusement le public, qu'il s'est arrangé avec Mr. O. C. Kuttner, luthier et facteur de pianos, pour la préparation de tous les instruments de musique, qu'on voudra bien lui confier à cet effet; tels que:

Piano, harpes, violons, guitarres, &c. &c.

Mr. Kuttner se chargera aussi de l'accord de pianos, à des prix raisonnables, à l'année ou autrement. 19 juin.

MACHINE A VAPEUR.

LES soussignés agents de Goodlow & Coon, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 av — FRERET BROTHERS.

ARDOISES pour toitures — Récemment reçues et à vendre, un assortiment considérable d'ardoises des meilleures qualités et différentes dimensions, savoir: — 24 X 12 22 X 12, 20 X 10; 18 X 10, 16 X 10; 18 X 8; et 14 X 8, à vendre en lots au gré des acheteurs par

LYALL & DAVIDSON,
19 juin — 150, rue des Remparts et 54, rue du Camp

CUIVRE. — Les soussignés ont un assortiment considérable de feuilles de cuivre, de toutes dimensions et poids, qu'ils offrent à vendre en lots au gré des acheteurs par

LYALL & DAVIDSON,
19 juin — 150 rue des Remparts et 164 rue du Camp

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, posé des pieces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étendique sur les six dents de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant être fixées que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St. Louis et Conti, ou il est visible tous les jours, consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.

SEUL dépot du sirop concentré de salsepareille préparé par M. A. Manuel Jeune, pharmacien à Bordeaux. Les soussignés viennent de recevoir un nouvel envoi de ce précieux médicament déjà si favorablement connu dans cette ville pour combattre toutes les maladies émanant d'un vice quelconque dans le sang; ils le recommandent aussi pour neutraliser les accidents causés par l'abus des préparations mercurielles, à vendre en gros et en détail par

VALETON & Co.
6 juillet — Encoignure Royale et Douane

CIGARES de la Havane — Un assortiment complet comprenant: Regalia, Casones, Imperiales &c. &c. de choix et des meilleures marques, constamment en main, à vendre par — BLASCO & SIMIDEL,
9 juillet — 26, Commune

ACADEMIE DE CARROLLTON.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.

Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.

Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.

Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des eleves sera limité à douze ans. Les parents approuveront sans doute les avantages de cet arrangement.

Les préparatifs nécessaires auront lieu au plus tôt, pour la réception des jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'applique aux deux départements.

L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 5 janvier et finissant le 25 juin; celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 20 décembre.

CONDITIONS — Externes.

Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune — $5 par mois
Pour deux des langues mentionnées, — 9
Pensionnaires par an, — $300
Payables d'avance et par semestre.

REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans
Messrs Félix Garcia, Chs. Derbigny,
S. Hiriart, Josh. Kohn,
Isaac T. Preston, Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs F. Dugué, Minor Kenner,
Théophile Fortier.

J. NICOL,
22 oct — S. A. BARBAUD

COMPAGNIE DU RAIL ROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour l'été.

COMMENCANT le samedi 10 juillet. Les chars partiront tous les jours du dépot pour l'habitation Philippon, distante de onze milles, aux heures suivantes:

JOURS DE LA SEMAINE.

Départ	Retour.
6	6
5	6
—	—

DIMANCHES:

Départ	Retour.
6	8
12	1
5	6

Par ordre de la compagnie.
J. WEATHERBORN SMITH,
7 juillet — Ingénieur en chef

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Arrangemens pour les jours de la semaine, à partir du 8 mars 1841.

De Carrollton.			De la Nlle Orléans.		
Char à cheval à	4 h. A. M.		Char à cheval à	5 h. A. M.	
Locomotive,	6	"	Locomotive,	7	"
"	8	"	"	9	"
"	10	M.	"	11	"
"	12	"	"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3½	"
"	4	"	"	5	"
"	6½	"	"	7½	"
Char à cheval	8	"	Char à cheval	9	"

Pour la convenance des habitants de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrolton à 10 heures P. M. et de la Nelle. Orléans à 11 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 5 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 8 heures, un char partira à 6½ heures et elles auront ainsi une heure pour visiter peut-être le plus beau jardin des E.-Unis.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. (7) heures et partiront toutes les demi heures jusqu'à 6½ heure du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 6½ heures, n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.

JOHN HAMPSON,
1er mars — Ingénieur en chef.

FABRIQUE D'EAUX MINERALES GAZEUSES.

LE soussigné a l'honneur d'informer Messieurs les habitants de cette Cité et de la campagne, qu'on trouvera constamment dans son établissement un assortiment de toute sorte d'eaux minerales telles que Vichy, Spa, Seidlitz, Saratoga, Barèges, Soda, Selts, ferrugineuses, ainsi que les limonades gazeuses aux groseilles, limons, oranges, citrons pour bals et soirées.

Les ordres pour la campagne seront remplis avec soin et ponctualité et à des prix modérés.
10 juil — J. METOE, 190, rue Royale

LE docteur DUPAS, de la faculté de médecine de Paris, a l'honneur d'offrir ses services au public:

Il pratiquera l'opération du strabisme (c'est-à-dire, le redressement des yeux louches.) Cette opération qui ne présente aucun danger ni pour l'œil ni pour la santé de l'opéré, est accompagnée en général de peu de douleurs et ne dure que quelques instants. Les avantages qu'on en retire sont, la rectitude de l'œil, son parallélisme avec celui du côté opposé et l'amélioration considérable, sous le rapport de la vision, de l'œil le plus affecté de strabisme.

Les pauvres seront traités et opérés gratis et les soins les plus attentifs, tant en médecine qu'en chirurgie, leur seront toujours donnés.

Pour les consultations, le docteur Dupas est visible tous les jours chez lui, rue Bourbon No. 68, entre les rues de la Douane et Bienville, depuis 11 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi. 30 juin — 1m

TOILE d'emballage — 60 balles fines, 44 pouces, en débarquement du navire J. H. Shepherd à vendre par
13 juillet — TUFTS & HOBART,
20, Douane

HUILE [illegible] à vendre par
6 juillet — ALEX. GOW, 28, rue Bienville

ESPRIT de Térébenthine, à vendre par
6 juillet — ALEX. GOW, 28, rue Bienville

HUILE de Sperme de printemps épurée, à vendre par
6 juillet — ALEX. GOW, 28, rue Bienville.

PORC — 100 barils porc mess, à vendre par
1 jt — J. VAIRIN & Co.

JAMBONS canevassés — 10 barriques à vendre par
1 jt — J. VAIRIN & Co.

PORC — Quelques barils à l'inspection à vendre par
6 juil — BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras.

SEL — 800 sacs sel des Iles Turques, à vendre par
3 juil — BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras.

FARINE — 100 barils 1re qualité à vendre par
WM. C. THOMPKINS & Co, 69 Gravier.

EAU-DE-VIE de Cognac — 10 demi pipes à vendre par
3 juillet — B. WALLS, 35, Gravier

MANNE en sortes à vendre par — B. WALLS,
3 juillet — 35, Gravier

AMANDES douces et amères — 100 caisses à vendre par
3 juillet — B. WALLS, 35 Gravier

INDIGO de Caracas — 65 surons, à vendre par
26 juin — B. GRONING & Co.

PRINCIPE — 100,000 en magasin, à vendre par
24 juin — J. ROBERT & Co, 3 Magasins.

CORDES — 300 rouleaux cordes à vendre par
29 avril — MAUNSEL WHITE & Co

TOILE de Kentucky — 300 pièces à vendre par
29 avril — MAUNSEL WHITE & Co.

FERBLANC — marque de Pontpool, à vendre par
20 mai — CHARLES CLEGG, 11, St. Charles.

VIN DE PORTO — 100 caisses de 12 bouteilles des premières qualités à vendre par
8 juillet — ALEX. GOW, 28, rue Bienville.

CERISES à l'eau-de-vie — 60 caisses de Bordeaux, 1ère qualité à vendre à prix modéré par
9 juillet — VALETON & Co. Encoignure Royale et Douane

BRIQUES A FEU. — 30,000 d'Angleterre, à vendre à bas prix par — ALEX. GOW,
8 juillet — 28, rue Bienville.

PORTER de Londres. — In barriques importées directement, à vendre par — ALEX. GOW,
6 juillet — 28, rue Bienville.

JUS de groseilles framboise — 20 caisses, à vendre par
8 juillet — VALETON & Co. Encoignure Royale et Douane

FRUITS à l'eau-de-vie — 20 caisses à vendre par
8 juillet — VALETON & Co. Encoignure Royale et Douane.

PLOMB — 100 saumons en débarquement du steamer Peru à vendre par — J. ROBERT & Co.
3 juillet — 3, rue des Magasins

VIN de Champagne — 50 paniers, marque Damotte, en magasin et à vendre par — JARVIS & ANDREWS,
3 juillet — 20, rue de la Commune

ARDOISES — dernièrement reçus par la barque William et Elizabeth, des meilleures qualités à vendre par
LYALL & DAVIDSON,
2 jt — 150 rue des Remparts et 164 rue du Camp

CUIVRE pour gouttière à vendre par
LYALL & DAVIDSON,
2 jt — 150 rue des Remparts et 164 rue du Camp

BRIQUES à feu anglaises, des meilleures marques, à vendre en quantité au gré des acquéreurs; s'adresser à
LYALL & DAVIDSON,
2 jt — 150, rue des Remparts et 164 rue du Camp.

CIGARES — 100 milliers cigares de la Havane, des meilleures marques, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co
23 juin — 16, Vieille Levée

SUCRE — Un petit lot de sucre blanc de la Havane, à vendre par — CUCULLU, LAPEYRE & Co.
23 juin — 16, Vieille Levée

PIERRES PLATES ALLEMANDES — Dernièrement reçues à vendre, 800 yardes dimensions suivantes, 12 X 12 — 14 X 14 — 16 X 16 18 X 18 20 X 21 et 24 X 24 pouces carrés.
C. L. SEIXAS,
24 juin — 147, rue de la Douane.

PIERRES PLATES bleues de la Rivière Hudson, 400 yardes de 1re qualité dernièrement reçues à vendre par — C. L. SEIXAS,
20 juin — 147 rue de la Douane

DOUBLONS MEXICAINES à vendre par
J. M. CABALLERO,
26 juin — 34, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE — Un assortiment de toutes espèces, en magasin à vendre par
J. M. CABALLERO,
28 juin — 34, Vieille Levee

COUTELLERIE DE RODGERS — Récemment reçu des canifs et couteaux de poche, des ciseaux fins, rasoirs, avec leurs boites.
HYDE & GOODRICH
24 juin — 16, rue de Chartres

DERNIEREMENT reçu de Hambourg par l'Adam et Ida More Castle: — Platilias, 6000 pipes de toute espèce, 200 pièces crées de toute espèce, Quelques caisses listadors blanches et écrues, 6 caisses bas de coton.
J. DE LIZARDI & Co
22 juin — 54, rue Bienville

EN débarquement du navire Orozimbo, 10 caisses coton sur bobines de la marque renommée, R. Jaraubarson, Paisley, à vendre par — KENNEDY, DUREL & Co.
3 juin — Toulouse

CAFE de Laguayra — En débarquement de la goel. Elizabeth, et à vendre par — SCHMIDT & Co,
2 juin — 60 Bienville.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Ruther, venant du Havre, 74 paniers Champagne 1ère qualité, marque Plaster.
15 juin — LOREILHE & VALETON, 9, Toulouse.

TOILE de Dundee — 420 pièces toile d'emballage du Dundee, de 42 pouces de large, à vendre à des termes libéraux, par
1 juin — ANDREWS & BRO. 60 Camp

PHARMACIE DE LAFAYETTE

CET établissement a constamment en main un grand assortiment de medicaments très frais et des meilleures qualités.
8 juil — J. ROSSI

AUX CONVALESCENTS.

UN petit lot de vin de Porto, qualité très supérieure, à vendre en caisses de 3 douzaines, par
J. A. BEARD & Co,
9 juil — 30, rue de la Commune.

TRAITES SUR PARIS à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
13 juillet — 36 rue Bienville

MACHINES POUR ROULER LES TAPIS — Les soussignés ayant pris la résolution de cesser leur commerce de tapis, offrent à vendre tout ce qu'ils possèdent de cet article qui est fort convenable pour les personnes qui sont dans le commerce, à bas prix au comptant.
24 juin — PEET & NORTH, 13, Chartres.

AVIS AUX ARMATEURS DE BATEAUX A VAPEUR.

LES capitaines de bateaux à vapeur désirant se pourvoir de tapis et de toile cirée pour leur bord, pourront s'en pourvoir à des prix suivants: Excellents tapis anglais, d'ingrain, à $1 14 yard. Toile cirée de toutes dimensions, à $1 62 1-2 cents la yard.
1er juillet — PEET & NORTH, 14, rue de Chartres.

EAU DE SODA, en bouteilles — Nous recommandons aux personnes qui quittent la ville pour aller à la campagne, cette boisson convenable, rafraîchissante et peu couteuse.
VALETON & Co,
21 juin — Enc. Royale et Douane

CUIVRE POUR CHAUDRONNIERS — 326 feuilles assorties, 10 et 11 pouces, en débarquement du navire James H. Shepherd de Boston, à vendre par
WALTON & COCHRANE,
13 juil — 48 et 49 Nouvelle Levee.

AVIS.

UN bon élève en Pharmacie parlant un peu l'anglais, pourrait avoir une place très avantageuse s'il s'adressait au bureau de cette feuille. Nul ne devra se présenter s'il n'a les capacités et les recommandations qui sont requises en pareil cas. 25 juin

ASSORTIMENT NOUVEAU DE BIJOUTERIE ET ARGENTERIE.

LOUIS MUR prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir en consignation, comme suit: Couverts français dans des boites de une douzaine et 2 douzaines des couverts et couteaux argent doré; timbales dite et aubeli, chaîne de colliers et bracelets en jais; des croix et des Faveurs, Tours de cou, Plaque &c. &c. qu'il vendra à bon marché pour du comptant au No. 61, rue de Chartres.

N. B. Quelques cuillières en argent doré pour donner à manger aux enfans. 14 juil

$50 DE RECOMPENSE.

PARTIS marrons le 15 du courant, les 4 esclaves Isaac et Tom. Isaac est un griffe âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, charpentier de métier et calfat, répondant brusquement quand on lui adresse la parole. Il a emporté avec lui une malle en cuir noir, un chapeau de paille et un chapeau de soie. Cet esclave a appartenu au col. Calley de Norfolk (Virginie). Tom est un nègre âgé d'environ 21 ans, un peu marqué de la petite vérole, taille de cinq pieds 9 ou 10 pouces.

On ne doute que ces deux esclaves sont en ville: une récompense de trente piastres sera donnée pour l'arrestation de chacun d'eux, ou à celui qui les logera dans une des prisons de cette ville.

S'adresser au No. 88, rue de la Douane.
29 juin

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron de mon habitation de la paroisse d'Iberville, le mulâtre RAPHAEL âgé d'environ trente cinq ans, créole de cette ville, taille de six pieds, bien construit; se grattant quelque fois, ayant souvent la figure enflée par suite d'ivrognerie. Cet esclave a été vu en ville il y a peu de jours.

GEO. A. BOTTS,
30 juin — 22, rue Baronne.

AVIS — Détenu à la geole de St. Jean Baptiste la negresse nommée ROSE, appartenant à Mr Thiraux, faubourg Tremé, no. —

Aussi — Le nègre nommé SUNDAY, appartenant à Mr. W. Long, rue Tchoupitoulas. Ce nègre louche un peu. Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St. Jean Baptiste, 3 juillet 1841.
6 juil — AN. LUMINAIS, Shérif

AVIS — F. NEWMAN a transporté son magasin de graines, de la rue Condé, No. 44, à la rue du Canal, où il a maintenant un grand assortiment de graines de jardin, venant directement de Paris, qu'il a reçu par l'Eugénie et l'Hindoo et qu'il offre à vendre à des prix très modérés. Il espère que ses amis et le public continueront à lui donner à sa nouvelle demeure le même patronage dont il l'ont honoré jusqu'à présent. Son jardin et sa terre, situés rue des Champs Elysées, contiennent une belle collection de graines et de fleurs. 2 juil

Le soussigné adresse ses remerciements au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ses relations pour son genre d'affaires sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, du Nord des Etats Unis, des jardins les plus renommés. M. James Dinn, le frère du soussigné, partira sous peu de jours pour l'Europe pour réunir un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités et il sera heureux d'exécuter toutes les commissions qui lui seront données.
18 mai — WM. DINN, 11, Commune, encoig. Tchoupitoulas.

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.

LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraiches de légumes et de fleurs garanties de la recolte de 1840, et provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines, aussi, loin de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à pareils reproches. Ceux donc qui désirent acheter des graines bonnes et à bon marché feront bien de s'adresser au magasin de graines de — PRINGLE,
rue du Canal, No. 7,
6 mars — à une porte de la rue des Magasins.

TOILE CIREE & TAPIS.

LES soussignés, afin de terminer leur commerce de Tapis, offrent leur fond en vente, aux prix suivants pour du comptant:

Toile cirée pour planchers, d'excellente qualité et de toute largeur, $1 62 1/2 cents la yarde, carrée.
Superbes tapis anglais à $1 la yarde.
Tapis de Bruxelles, la yarde $1 50.
Baise de toute qualité.

PEET & NORTH,
18 juin — 12, rue de Chartres

HUILE DE CASTOR, orge perlée, quinine, rhubarbe, julap, blanc de plomb, huile de sperme et de graine de lin, un grand assortiment de médicaments, peintures, huile parfumée, etc., etc., à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
12 juil — 20 rue de la Commune

CIDRE de Champagne — 100 caisses, à vendre par
7 juil — CHS. DOANE, 60, Poydras.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités;
BRIQUES de lac,
SABLE, CHAUX du Nord;
PIEUX, MERRAINS, &c. &c. à vendre par
CHAUCHON & LEROY,
1 juin — Chemin Carondelet, entre St Claude et Tremé.

CHAUX,
BRIQUES,
SABLES,
BOIS DE CHAUFFAGE, &c.
Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet.
26 juin — CHS. GUESNARD.

FARINE — 1000 barils, fraîche, marque Baker, maintenant en débarquement, à vendre par
13 juil — CHS. BYRNE, 130, Tchoupitoulas.

[illegible] DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil-Général — Séance du [illegible] juin 1841.

Ordonnance portant création d'un Bureau de Santé.

Attendu qu'aucune communauté ne doit être laissée dans l'ignorance de sa condition sanitaire, que l'existence de milliers d'individus dépend du degré plus ou moins suffisant de données certaines à cet égard, qu'aucune amélioration relative à la salubrité publique ne saurait être effectuée sans cette information; qu'aucune ville du monde n'a souffert autant que la Nouvelle-Orléans des rapports la plupart sans fondement qui se sont propagés à l'égard des effets délétères de son climat, tant sur la population acclimatée, que sur celle non-acclimatée. Que la grande étendue de son commerce, de ses relations diverses avec toutes les nations comme voie ouverte d'échange des produits de tout genre, exige impérieusement que sa condition sanitaire soit constatée, non seulement pour l'avantage de la population résidente, mais pour la sécurité de nos relations avec l'étranger; et que le devoir sacré de ce Conseil est d'aviser à tous les moyens convenables pour faire connaître au public la véritable situation des faits, non seulement pour nos propres intérêts, mais pour ceux des autres; et attendu qu'il paraît évident qu'aucun moyen pour atteindre à ce but n'est plus efficace que l'établissement d'un bureau de santé spécialement constitué à cet effet;

En conséquence, le Conseil-Général de la ville de la Nouvelle-Orléans arrête ce qui suit:

Art. 1er. Il sera du devoir du Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, de nommer et proposer à l'approbation du Conseil-Général, au 1er Lundi de mai de chaque année, neuf citoyens de la ville de la Nouvelle-Orléans, payant taxe sur propriétés foncières et qui auront une résidence d'au moins cinq années en cette ville, savoir:

Trois aldermen, dont un de chaque Conseil Municipal.

Trois médecins, dont un de chaque municipalité.

Trois citoyens choisis parmi la masse des citoyens en général.

Art. 2. Le dit bureau de santé ainsi constitué aura, sous son entière direction et son contrôle, la situation sanitaire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Art. 3. Le dit bureau de santé élira son président, dont le devoir sera de convoquer les réunions du bureau, d'en présider les délibérations et de lui soumettre des rapports sur la salubrité de la ville. Le dit bureau de santé élira également son secrétaire.

Art. 4. Il sera du devoir du Secrétaire du bureau de santé de recevoir des rapports des cimetières, de les faire publier ainsi que des états complets d'observations météorologiques à des époques fixes et régulières.

Art. 5. Les gardiens des cimetières, dans cette paroisse devront sous peine d'une amende qui n'excédera pas $100 par chaque contravention, faire des rapports journaliers au bureau de santé, en les remettant au Secrétaire, depuis le 1er Juillet jusqu'au 1er Octobre, et les rapports hebdomadaires depuis le 1er Octobre, jusqu'au 1er Juillet, et plus fréquemment si le bureau le requérait, sur le nombre des enterrements dans chaque cimetière, et chaque rapport devra spécifier les *noms, qualité, industrie ou profession, âge, sexe, couleur, maladie, lieu de décès, lieu de naissance, si libre, si esclave, durée de la résidence en cette ville*, de chacun des individus apportés aux divers cimetières pour y recevoir la sépulture.

Art. 6. Les dits gardiens des cimetières auront le droit d'exiger de toute personne apportant un corps au cimetière, un certificat comprenant tous les détails énumérés dans l'article 5 de la présente ordonnance, signé par le Maire ou par un médecin dûment licencié, ou par deux citoyens respectables, et aucun corps ne pourra être admis sans le dit certificat.

Art. 7. Il sera du devoir de tout gardien de cimetière, d'enregistrer les dits certificats et de les noter sur un registre tenu pour chaque année à cet effet, sous une forme et des titres convenables; et ce sous la surveillance du bureau de santé; dans lequel registre tous les détails énumérés dans l'article 5 seront soigneusement enregistrés, et à la fin de chaque année, chaque gardien de cimetière devra porter et livrer le dit registre au bureau de la Mairie pour y être conservé dans les archives de la ville.

Art. 8. Il sera du devoir du dit Bureau de santé de publier un état hebdomadaire des décès avec les détails ci-dessus mentionnés, depuis le 1er Mai jusqu'au 1er décembre, un état mensuel depuis le 1er décembre jusqu'au 1er mai, et un état journalier pendant toute la durée des épidémies, le tout dans le journal officiel du Conseil Général.

Art. 9. Il sera du devoir du dit Bureau, [illegible] de police, &c., qui sont tenus de faire les rapports sur les foyers d'infection, [illegible] qui concernent la salubrité publique, [illegible] des ordonnances [illegible]

Art. 10. Il sera du devoir du Bureau de santé [illegible]

Art. 11. Il sera du devoir du Bureau de santé [illegible]

Art. 12. [illegible]

Art. 13. Il est par le présent recommandé aux Conseils municipaux d'établir chacun un bureau de vaccine [illegible]

Art. 14. Il est et demeure recommandé aux Conseils municipaux [illegible]

Art. 15. La présente ordonnance sera en pleine force et vigueur à dater du 1er juillet 1841, et toutes ordonnances antérieures contraires aux dispositions précédentes sont et demeurent abrogées.

Signé — F. N. PORTIER, Président.
Approuvé le 15 juin 1841.
Signé, W.M. FRERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATERS,
12 juil — 15 — Secrétaire.

BUREAU DE SANTE DE LA NOUVELLE ORLEANS,
Le 19 juillet 1841.

Aux Citoyens de la Nouvelle-Orléans.

La direction du Bureau de Santé de la Nouvelle Orléans [illegible]

[illegible]

Pour copie conforme
S. W. WATERS,
Secrétaire du Bureau de Santé.

BUREAU DE SANTE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Séance du mardi 29 juin 1841.

[illegible]

S. W. WATERS,
Secrétaire du Bureau.

FORME DU CERTIFICAT EXIGE AVEC LE CADAVRE.

Ceci est pour certifier que [illegible] décédé en 18[illegible] de la rue [illegible] est mort [illegible]

Renseignements.	Enregistrements.
Qualité, profession ou commerce. Age. Sexe. Couleur. Maladie. Condition, esclave ou libre. Lieu de naissance. Date de la naissance à la Nouvelle-Orléans, le 18	Lieu de mort. Date de la mort. [illegible] Remarques et observations. 18 D. M.

On pourra se procurer les certificats ci-dessus imprimés en s'adressant au président ou à un des membres du bureau de santé, ou au secrétaire du dit Bureau.

Le direction du Bureau est composée comme suit:
1re municipalité — MM. S. D. McNeil, président, Dr. Wm. E. Kennedy et Alexandre Phillips.
2de Municipalité — Dr. E. H. Barton, Osborn Conn et Ch. Genois.
3me Municipalité — Gén. Wm De Buys, Germ. Plagué et Jos. H. Lewis.

Publié par ordre du Bureau.

S. W. WATERS,
Secrétaire du Bureau de Santé.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour du Premier District Judiciaire. — Gabriel Hymel vs. ses créanciers. — No. 20122. — La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers aît lieu par devant Terence Le Blanc, juge de paroisse et ex-officio notaire public de la Paroisse St. Jean-Baptiste, jeudi le [illegible] jour d'août prochain, à dix heures du matin, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

(Signé) — A. M. BUCHANAN, juge.
Pour copie conforme, bureau du Greffier, ce 30 juin 1841.
1 juil — 3 en 10 — P. LEBLANC, Dep. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour du 1er. district judiciaire. — Mardi 22 juin 1841. — Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge. — John B. Walton et Joseph G. Walton [illegible] de Walton, Walker et Co. et de Walton et Co. — No. 20173. — Sur motion de M. N. Hoffman conseil pour Harrod et Hall, produisant la lettre de Harrod refusant d'être syndic dans cette affaire. Il est [illegible] à l'étude de L. T. Caire, notaire public en cette ville le 20 juillet 1841, à 10 heures A. M. pour y nommer un syndic pour remplir la vacance laissée par le démission de Harrod, et qu'avis de cette assemblée soit donné aux créanciers, conformément à la loi.

Extrait des Minutes.
26 juin — 3en 30 — P. LEBLANC, Dép. Greffier.

COUR DE PAROISSE — J. S. Dougherty vs. ses créanciers et les créanciers de J. S. Dougherty & Co. — Dû enregistrement que la cession de biens par le pétitionnaire est acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et les créanciers de la raison J. S. Dougherty & Co., et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers aura lieu à l'étude de M. Wm. Y. Lewis notaire public, le jeudi [illegible] pour y être délibéré sur les affaires dudit insolvable, et qu'en attendant toutes procédures contre sa personne et sa propriété soient suspendues; il est de plus ordonné que M. D. Byrne est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Par ordre de la Cour, le [illegible] juin 1841.
ARMAND GUYOL,
2 juillet — 2fp en 30j — Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans — Présent l'hon. Charles Maurian, juge — 30 juin 1841 — No. 16000 — D. Hughes contre ses créanciers et les créanciers de D. Hughes & Co. — Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers de D. M. Hughes et de D. M. Hughes & Co. ait lieu en l'étude de H. B. Cenas, notaire, le [illegible] août 1841, pour élire un syndic en remplacement de J. B. Marks.

Extrait des minutes.
Bureau du Greffier, 30 juin 1841.
9 juin — 1, 3po — HEPITON, dep. greffier.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Etat de la Louisiane — A tous ceux que cela peut concerner. Soit qu'il soit connu que Pierre Cluzé demeurant en la Paroisse de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi W. F. C. Duplessis, registrateur des testaments, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et en officio greffier de la Cour des Preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la législature, intitulé "acte pour constater les titres des propriétés vendues judiciairement" approuvé le 10 mars 1834 [illegible]

[illegible]

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour des Preuves, ce [illegible] du mois de juillet, A. D. 1841.

W. F. C. DUPLESSIS,
5 juillet — Rég. des Testaments.

PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES — Attendu que Andre D. Dorsen [illegible] a présenté une pétition à la Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans à l'effet d'être nommé administrateur à la succession [illegible] Adelaide Dussean [illegible]

Par ordre de la Cour,
14 juillet — W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Succession de [illegible]

Par ordre de la Cour,
10 juil — W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Succession de feu Pauline Lochaise (f. c.) — Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession [illegible]

Par ordre de la Cour,
26 juil — W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Succession de feu Paul Zeite — [illegible]

Par ordre de la Cour,
30 juil — W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Succession de Pierre Boudé — [illegible]

Par Ordre de la Cour.
14 juillet — W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments

TRESOR DE LA POITRINE.

Pate Pectorale douce de Degenetais, pharmacien Chirurgien à Paris.

DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pate Pectorale de Degenetais [illegible]

[illegible]

Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Marin, pharmacien, rue de Chartres No. 171. — 25 fév

SUCRE en pain de 1re qualité de la raffinerie de Boston, constamment en mains à vendre par
H. A. NORCROSS & Co.
48 Gravier.

SACS de piètre — 31 balles grandes dimensions en débarquement du navire James H. Shepherd, à vendre par
TUFTS & HOBART,
13 juillet — 20, Douane

CHAMBERRIES en demi barils et quarts, en magasin, à vendre par — WIGGIN & DAVENPORT,
10 juil — 25, rue Gravier.

TOILE, [illegible] d'emballage du Kentucky, en magasin, à vendre par — WIGGIN & DAVENPORT,
10 juil — 25, rue Gravier.

SAINDOUX — 4 a 6 barillets en feuille en magasin, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
10 juil — 25, rue Gravier

CHARBONADE — En débarquement du navire St. Louis de Philadelphie, une quantité d'ouvrage de charronnage, tels que: drays, charrettes, brouettes, waggons, pour boeufs et pour chevaux, roues de 2 à 3 pouces de largeur à vendre par — JAMES D. DENEGRE,
5 juillet — 16, rue de la Douane

WHISKEY DE MONONGAHELA — Vingt barils, article supérieur à vendre à bas prix pour clore une facture par — HERBAULT FRERES,
5 jt — 70, Bienville.

CIGARES de la Havane — Un grand assortiment des meilleures marques, en magasin et en vente par
J. N. BICULFI & Co,
7 juil — 44, Toulouse.

SUCRE de la Havane — 60 caisses blanc et brun, à vendre par — J. N. BICULFI & Co,
7 jt — 44, Toulouse.

DENIMS de New-York — 50 caisses dernièrement reçues par le navire Troy, à vendre par
L. A. LEVY Jr.,
7 jt — 30, rue de la Douane.

FOULARDS — 400 pièces 34 pouces des Indes, 100 do 36 de. de 100 do 36 do, en magasin, à vendre par
L. A. LEVY Jr.,
7 jt — 30, rue de la Douane.

COUTILS [illegible] en magasin, à vendre par
L. A. LEVY Jr.,
7 jt — 30, rue de la Douane.

5 Caisses [illegible] de 6 à 6, de l'Inde, 4 do mousselines pour robes, ayant droit au drawback, à vendre par
L. A. LEVY Jr.,
7 jt — 30, rue de la Douane.

CHAPEAUX DE LIVOURNE — 30 douz. pour hommes, qualité très supérieure en magasin, à vendre par
L. A. LEVY Jr.,
7 jt — 30, rue de la Douane.

A VENDRE — 300 sacs de sel gros et fin de Liverpool, par — BLANCHARD, EIMER & Co.,
3 juillet — 36, Bienville.

VENTES DE SHERIF.

La Banque des Améliorations de la Nouvelle-Orléans vs [illegible]

COUR DE PAROISSE — No. 16,481 — En vertu d'un ordre de [illegible] à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St-Louis, entre Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 2 août 1841, à midi,

Cent actions du fonds capital de la Banque des Améliorations de la Nouvelle-Orléans, saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

V. ALLAIN,
19 juil — 4 fpo — Shérif de la paroisse d'Orléans.

La banque des Améliorations de la Nouvelle Orléans vs A. Chapard.

COUR de Paroisse — No. 16481. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 2 août 1841, à midi,

Six actions du fonds capital de la banque des Améliorations.

Saisies dans l'affaire ci-dessus;
Conditions, comptant.

V. ALLAIN,
19 juil — 4 fpo — Sherif de la paroisse d'Orléans

PAR LE MARSHALL.

E. Margetts, contre J. J. Marshall.

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'honorable F. M. Guyol, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 20 juill et 1841, à 10 heures A. M. sur les lieux, no. 6, rue de la Nouvelle-Levée:

Un lot de groceries, saisi dans cette affaire.
Conditions: comptant.
17 juill — CHS. CLAIBORNE, marshal.

A. Mynette vs. W. P. Hitter, débiteur absent.

EN vertu d'un ordre de [illegible] à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la N. Orléans, j'exposerai en vente publique, le 26 juillet 1841, à midi, Passage de la Bourse, entre les rues St Louis et Conti.

Une balle de coton des Iles (sea island cotton) et un portefeuille, saisis dans cette affaire.
Conditions: — Comptant.
16 juill — CHS. CLAIBORNE, Marshal.

Ramsey, contre Marshal.
Le même vs. le même

EN vertu de deux ordres de fieri facias, à moi adressés par l'honorable F. M. Guyol, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 26 juillet 1841, à midi, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis.

Un lot de groceries, saisi pour satisfaire les jugements rendus dans ces affaires.
Conditions: comptant.
17 juill — CHS. CLAIBORNE, marshal

Chs. Guesnard vs. la goélette l'Experiment et les propriétaires.

EN vertu d'un ordre de [illegible] à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le [illegible] août à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale

La goélette EXPERIMENT, ses agrès, apparaux [illegible] saisie pour satisfaire le jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant
2 juil — CHS. CLAIBORNE, marshal.

CHAPEAUX de Panama et Guayaquil — 45 extra fins Panama, 60 do do Guayaquil, à vendre par
J. ROBERT & Co.
10 juil — 3, rue des Magasins

CAFE — 400 sacs café de la Havane, à vendre par
J. ROBERT & co
10 juil — 3, rue des Magasins

PLOMB — 273 saumons de plomb du Missouri, à vendre par — J. ROBERT & co.
19 juil — 3, rue des Magasins

AMANDES — 20 balles Esperanza, 200 caisses de hy chaque, à vendre par — J. ROBERT & co
19 juil — 3, rue des Magasins

CIGARRES de la Havane — 100,000 cigarres 1re qualité, 100,000 de Principe, à vendre par
J. ROBERT & co
19 juil — 3, rue des Magasins

WHISKEY — 300 barils rectifié, en débarquement du steamer Yazoo, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Co,
17 juil — 36, rue Poydras.

PORC — 100 barils P. M. M. O. &c. a vendre par
ADAMS, HARTWELL & Co.
17 juil — 36, rue Poydras.

JAMBONS enveloppés en boucauts, tierçons et barils, qualité supérieure, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Co,
17 juil — 36, rue Poydras.

JAMBONS de Faucalo — 16 boucauts en sacs extra, à vendre par — ADAMS, HARTWELL & Co,
17 juil — 36, Poydras.

LARD, [illegible] — Quelques barils, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Co,
17 juil — 36, Poydras.

BLANC de baleine — 100 caisses de bougies superieures en magasin et à vendre par
W. C. TOMPKINS & Co. 69, Gravier.

HUILE — 25 barriques et barils huile raffinée de baleine et de sperme, 25 do do. de tanneurs, en magasin, à vendre par — W. C. TOMPKINS & Co.
69, Gravier.

SUCRE de la Havane — 400 caisses entre blanc qualité supérieure en débarquement de la goélette Pratt, à vendre par — CANTIN, DABAN & Co,
11 à 13 rue St Louis

VINAIGRE — 100 barils vinaigre de cidre de qualité supérieure, en magasin et à vendre par
JAMES WOODRUFF, 54, Camp

CACAO en petit lot, à vendre par
SCHMIDT & Co,
60 rue Bienville

TOILE d'emballage — 75 pièces d'Allemagne, de 40 et 44 pouces, en magasin, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
34, Vieille Levée.

TABAC [illegible] à vendre par
O. H. MIESEGAES,
34, Vieille Levée.

50 [illegible] sacs cacao de Caracas, [illegible] de l'Allemagne, en magasin à vendre par
O. H. MIESEGAES,
34, Vieille Levée.

CAFE — 100 sacs [illegible] café de Java à vendre par
O. H. MIESEGAES,
34, Vieille Levee

TOILE A VOILE — 10 balles en magasin, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
34, Vieille Levee.

CIGARES — 100,000 de la Havane, consistant en regalias, trabucos, Canones, et quelques autres différentes marques, à vendre par — O. H. MIESEGAES,
34, Vieille Levee

CORDAGES — 300 rouleaux de Manille goudronnés de 1 à 7 pouces, en magasin, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
34, Vieille Levée.

LARD — 60 barriques, consistant en jambons, plats-côtes et épaules, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
10 juil — 69, Gravier.

TOILE, Corde et ficelle d'emballage — 200 pièces toile d'emballage du Kentucky, 300 rouleaux corde de Kentucky et du Missouri, petite dimension, 100 balles ficelle, en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
69, Gravier.

HARICOTS — 30 barils haricots blancs en magasin, à vendre par — BOGERT & HAWTHORN,
10 juil — 69, Gravier.

BŒUF ET PORC — 80 barils bœuf M. 400 do de M. O. porc à l'inspection et en magasin, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
10 juil — 69, Gravier

CAFE DE RIO, de première qualité, à vendre par
P. A. GIRAUD,
12 rue Tchoupitoulas.

MAIS — 300 sacs en bon ordre, à vendre par
P. A. GIRAUD,
17 juil — 12 rue Tchoupitoulas.

SUCRE — 20 boucauts sucre bon et commun, à vendre par
P. A. GIRAUD,
17 juil — 12 rue Tchoupitoulas.

GRAISSE — 100 frequins graisse en tonnes, à vendre par
P. A. GIRAUD,
17 juil — 12 rue Tchoupitoulas.

BEURRE — 30 barillets, à vendre par
P. A. GIRAUD,
17 juil — 12 rue Tchoupitoulas

CHEMISES — Reçu par les derniers arrivages et à vendre aux prix de facture, 300 douzaines chemises de coton avec devant en toile ainsi que les cols, 20 douzaines do. do, à vendre par — L. A. LEVY Jr.

CAFE — 100 sacs qualité très supérieure, maintenant en débarquement, et à vendre par
W. G. HEWES & Co.
7 juil

TOILE CORDE D'EMBALLAGE — 1000 pièces et 1000 rouleaux des meilleures qualités à vendre par
W. G. HEWES & Co.

BELLES MONTRES — Les soussignés viennent de recevoir un bel assortiment de montres en or Lépine pour dames et pour hommes, de différentes fabriques — Aussi, montres en or et en argent, patentées et à lèvier de Tobias, Johnson et Harrison, qu'ils offrent à des prix modérés et pour du comptant.
HYDE & GOODRICH,
24 juin — 16, rue de Chartres

TOILE d'Emballage de Dundee, à vendre par
ANDREWS & BROTHER,
9 juil — 30, rue du Camp.

CAFE de la Havane — 440 sacs première qualité à vendre par — BLASCO & SIMIDEL,
9 juillet — 26, rue de la Commune

SUCRE de la Havane blanc et jaune de première qualité, à vendre par — BLASCO & SIMIDEL,
9 juillet — 26, rue de la Commune

TOILE et Cordes d'emballage du Kentucky, à vendre à des conditions convenables par
ANDREWS & BROTHER,
9 juil — 30, rue du Camp.

VIN blanc — 34 1 2 barriques vin blanc de choix, 60 paniers vin de champagne, 1er cru, 10 1-2 barriques vin de Madère, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 73 Royale.
25 juin

CUIR pour harnois, semelles et empeignes en magasin et à vendre par — J. HALL & A. B. BEIN,
25, Nouvelle Levée

SUCRE — 200 boucauts et 12 barils en magasin et à vendre par — J. CHALARON,
26, Bienville.

EAU DE COLOGNE — Excellente eau de Cologne de Marcus Farina, à vendre par — HYDE & GOODRICH,
24 juin — 16, rue de Chartres

BEAUX FUSILS & CARABINES à vendre par les soussignés — Un grand assortiment de beaux fusils doubles garantis des meilleurs fabricants, tels que Trattner et Brothers, garanties; [illegible] poires, et à plomb et autres équipages de chasse.
HYDE & GOODRICH,
24 juin — 16, rue de Chartres.

AIGUILLES — Les soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de belles aiguilles de tous les numéros.

Seulement garanties celles étampées Hyde & Goodrich.
A vendre en gros et en détail. — HYDE & GOODRICH,
24 juin — 16, rue de Chartres.

ARGENTERIE — Les soussignés offrent à vendre, un assortiment complet d'argenterie qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages, consistant en couverts de table, dessert, thé, services de thé, &c. garanti argent sterling. — HYDE & GOODRICH,
16, Chartres.

ARTICLES de pêche — Hameçons de Limerick, perchés, ligne de pêche et autres articles de ce genre, à vendre par — HYDE & GOODRICH,
24 juin — 16, rue de Chartres.

SUCRE sur habitation — 120 boucauts première qualité, à vendre par — BOULIGNY & DANDCHAU,
23 juin — 23, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane — 300,000 de différentes marques en magasin et en débarquement de la goëlette Virginie Antoinette, à vendre par — J. N. BICULFI & Co,
44, rue Toulouse.

COTONNADE du Pays — Cotonnade du pays pour nègres d'habitations, à vendre par
P. A. HEBRARD & Co,
16 juin — 30, Chartres.

SUCRE en pain de première qualité des raffineries de sucre de Boston, en magasin et constamment en main, à vendre par — H. A. NORCROSS & Co,
20 juil — 48, Gravier.

TELESCOPES ET MICROSCOPES.

DEUX très grands télescopes avec des pieds en cuivre faits par Dollond de Londres, superbes pour [illegible]. Un très beau microscope solaire, [illegible] d'autres ouvrages [illegible] à vendre à bas prix par — HYDE & GOODRICH,
14, Chartres.

CAFE, sucre, Cafe de St. Yago, en sacs, sucre brut en caisses, [illegible] à vendre par — BORN, DABAN & Co.
[illegible]

LES [illegible] J. HALL & A. B. BEIN.

TOILE et Cordes d'emballage, à vendre par
J. HALL & A. B. BEIN,
24 juin — 25, Nouvelle Levée.

PROCLAMATION

PAR

A. B. ROMAN,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Vu l'information officielle qui a été donnée par l'avocat du district du [illegible] que les [illegible] sieur RUDDOCK MELETTE, le 27 de juin dernier, en [illegible] dans la Paroisse de Washington, par un nommé WILLIAM R. ROBINSON, et que le dit Wm. R. Robinson a échappé à la justice; j'ai en conséquence, jugé convenable d'émettre cette proclamation offrant une somme de CINQ CENTS PIASTRES à toute personne ou personnes qui appréhenderont le dit Wm. R. Robinson et le livreront au shérif de la Paroisse de Washington, afin qu'il soit poursuivi pour son crime, conformément à la loi.

Le dit Wm. R. Robinson est âgé d'environ 20 à 30 ans, taille de cinq pieds huit pouces, construction proportionnée, droit, bien fait; il prend généralement un air et une contenance sombres, il a une cicatrice au-dessous de l'œil gauche, il est très enclin à boire. La dernière fois qu'il a été vu, il voyageait le long du Mississippi armé d'une carabine et d'un bowie knife.

Donné sous ma signature et sous le sceau de l'Etat à la Nouvelle-Orléans, le [illegible] jour de juillet, de l'année de notre seigneur 1841, et de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique la soixante sixième.

[L. S.] — A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
LEVI PEIRCE,
13 juil — Secrétaire d'Etat

COMPAGNIE DE BANQUE ET D'AMELIORATIONS

Nouvelle-Orléans, le 9 juillet 1841.

LE splendide Hotel St. Louis étant sur le point d'être achevé dans un genre très élégant, est offert à bail à partir du 1er novembre prochain.

Les personnes qui désirent faire application pour la location, peuvent obtenir tous renseignements nécessaires en s'adressant au caissier. Les propositions devront être cachetées et adressées aux président et directeurs de cette institution, avant ou au [illegible] prochain.

Par ordre de la Direction

L. BERNARD, caissier.

Pour l'information des personnes résidant dans toute autre partie des Etats Unis et désirant profiter des avantages que pourrait leur offrir ce bel établissement, nous croyons qu'il est convenable de donner les détails suivants:

L'hôtel St. Louis fait partie des bâtisse connues sous le nom de la *Bourse de Cité* et *Hôtel St. Louis*. Avant sa destruction par l'incendie qui eut lieu en février 1840 cet édifice était renommé l'orgueil du Sud et son établissement a été hautement considéré sous le rapport de l'élégance et rien n'a été négligé pour le rendre agréable.

Il y a une belle entrée dans la rue St. Louis près de vestibule de la Bourse et la rotonde, l'entrée principale est dans la rue Royale, offrant un beau vestibule avec un grand escalier tournant, conduisant aux étages supérieurs de l'Hotel.

Le premier étage est composé d'une grande salle à manger de 130 pieds de long, 40 pieds de large et 19 pieds d'élévation — D'une salle à manger pour les dames et d'un salon de société, mesurant chacun 42 pieds sur 31, séparés seulement par une superbe porte à coulisse de 20 pieds de largeur, deux petites chambres séparées par un corridor conduisant des appartements ci-dessus au grand escalier, se rendant dans la rue St Louis, et conduisant aussi à la Bourse [illegible]

Le second étage se compose de 4 chambres faisant face à la rue Royale mesurant chacune 31 pieds sur 21, 4 logements chacun de 2 pièces mesurant 18 pieds sur 18 et 16 par le séparées par des portes de communication, et [illegible] et deux chambres de 20 sur 14, le tout convenable pour des familles.

Le troisième étage ayant au moins 160 pieds de face à la rue Royale, s'étend ensuite sur la rue St Louis de la rue Royale à la rue Chartres, [illegible] compose 64 chambres de 10 pieds 6 pouces sur 16.

En outre des appartements ci-dessus désignés, il se trouve un second et troisième étage, une chambre [illegible] de 21 pieds sur 16.

Les fourneaux et cuisines, sont au rez de chaussée et mesurent 64 pieds sur 46, au dessus desquelles [illegible] [illegible] et un chauffe-bains chargés et conduisant à tous les étages.

Indépendamment de beaucoup d'autres avantages, l'hôtel est pourvu de deux grands réservoirs pour le gaz [illegible] dans la 3me étage, contenant un et l'autre 500 gallons d'eau.
10 juil — L. BERNARD caissier.

BREVETS — D'invention de [illegible] à la [illegible] de l'Académie Royale de Médecine de Paris — Fumigateur pectoral de [illegible] pharmacien à Bordeaux, membre du conseil central de salubrité de la Gironde.

Les effets salutaires du Fumigateur dans les maladies des voies respiratoires [illegible]

[illegible]

Le fumigateur pectoral sous forme de cigarettes [illegible]

J. METOR, no 190 rue Royale

BORDEAUX, le 30 avril 1841.

Monsieur le Rédacteur du Journal, Nlle Orléans. Monsieur,

Monsieur Metge, pharmacien à la Nouvelle Orléans étant le seul autorisé du Fumigateur Pectoral ou Cigarettes Pectorales [illegible] dans tout le Sud des Etats Unis [illegible]

Veuillez agréer, Monsieur, les sincères salutations de votre dévoué.
Propriétaire inventeur du Fumigateur Pectoral.

LETTRES DE CHANGE.

ASSOCIATION CONSOLIDEE.
Nouvelle-Orléans, 16 juin 1841

CETTE BANQUE tire sur Paris et Londres.
G. WILTENBERGER,
17 juin — Caissier.

LA Banque du Commerce tire sur Londres et Paris, sur New York, Philadelphie, Baltimore, Pittsburg, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
12 juin — GEO O HALL, caissier

TRAITES sur Philadelphie — Traites à vue et à 60 jours de vue, à vendre par — J. ALBERT,
10 juil — 3, rue St Louis

TRAITES SUR PARIS à vendre par
17 juil — GEO. KAHAN URQUHART.

CHANGE — Traites sur l'Angleterre et New York à vendre par — KOHN, DARON & Co.
6 juil — 30, rue Bienville.

TRAITES sur Boston à vendre par
JOHN A. MERRITT, 53, Camp

TRAITES sur la Havane, à vendre par
J. N. BICULFI & Co,
7 juil — 44, Toulouse

TRAITES SUR PARIS à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co
36, rue Bienville

TRAITES sur New York, à vendre par
SCHMIDT & Co.
60, rue Bienville

TRAITES SUR NEW YORK, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co
36, rue Bienville

TRAITES sur Boston à vendre par
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

TRAITES sur Paris, à vendre par — AUG. MOREL
6 juil — 4, rue St Louis

CHANGE sur Philadelphie — Traites à vue [illegible] la convenance des acheteurs à vendre par
J. ALBERT, 3, rue St Louis

LETTRES de Change sur Paris, à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co,
79, rue Toulouse

LETTRES de Change sur Londres, à vendre par
F. DE LIZARDI & Co.

LETTRES DE CHANGE sur Baltimore, à vendre par
J. VAIRIN & Co

LETTRES de change sur New York à vendre par
WILLIAM G. HEWES & Co,
1er juil — rue Natchez

TRAITES sur Paris à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co
1 juillet — 36, rue Bienville

LETTRES de Change sur New York, à vendre par
THAYER & CUSHING,
1er juillet — 30, Commune.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
J. N. BICULFI & Co,
30 juin — 44, rue Toulouse

TRAITES sur New-York, à soixante jours, à vendre par
HUGO C. GILDMEISTER,
28 juin — 60, rue Bienville

LETTRES DE CHANGE sur Philadelphie, à vendre par
CH. BLED CLEGG
30 juin — No. 11, rue St. Charles

CHANGE sur Philadelphie, à vendre par
28 juin — J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp

LETTRES de change sur Londres, à vendre par
19 juin — CLAPIN & VLES, 61 Chartres

TRAITES sur New York à 60 jours de vue à vendre par
19 juin — WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier

CHANGE sur la Havane à vendre par
J. N. BICULFI & Co
21 mai

CHANGE — Traites sur l'Angleterre, à vendre par
KOHN DARON & Co.

CHANGE sur Philadelphie, à 60 jours de vue, à vendre par
J. D. DENEGRE, 16, Douane

LA Banque de Commerce tire sur Philadelphie, Baltimore, Louisville, St Louis et Cincinnati.
27 mai — GEO. O. HALL, caissier

ESPECES.

DOUBLONS mexicains, à vendre par
14 juil — J. M. CABALLERO, 34, Vieille-Levée

ESPECES — Quelques milliers de piastres mexicaines à vendre par — CANTIN, DABAN & Co.
6 juil — 11 et 13, St. Louis

DOUBLONS espagnols et mexicains — 200 doublons espagnols, 100 do mexicains, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co

ESPECES — $4,000, à vendre par
PETERS & MILLARD,
30 juin — 34, Vieille Levée

PIASTRES Mexicaines à vendre par
J. M. CABALLERO, 34, V. Levée

DOUBLONS mexicains à vendre par
J. M. CABALLERO, 34, V. Levée

DOUBLONS Mexicains à vendre par
J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins

ESPECES — 2000 piastres mexicaines à vendre par
CANTIN, DABAN & Co,
11 et 13, rue St. Louis

ESPECES — [illegible] piastres, à vendre par
PETERS & MILLARD,
34, Vieille Levée

ESPECES — 2,000 piastres mexicaines, à vendre par
J. ALBERT,
19 juillet — 3, rue St. Louis

TOILE d'Emballage — 300 pièces toile épaisse et large en magasin et à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
30 juin — 30, Camp

VINS — 400 barriques vin rouge de Catalogne et 300 caisses bon vin rouge à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co
16, Vieille Levée

CAFE de la Havane — 600 sacs très qualité supérieure à vendre par — CUCULLU, LAPEYRE & Co
16, Vieille Levée

CORDE D'EMBALLAGE — 400 rouleaux première qualité en débarquement du navire Louisville, à vendre par
GEO GREEN & BROTHER,
86, rue Gravier.

FILTRES — à vendre par — GEO. GREEN & BROTHER,
86, rue Gravier.

CLOUS — 300 barillets clous de Boston, assortis, à vendre en débarquement de la barque Albert, à vendre par — JOHN A. MERRITT,
53, Camp.

SUCRE EN PAIN de première qualité des raffineries de sucre de Boston, en magasin et constamment en mains, à vendre par — H. A. NORCROSS & Co,
48, rue Gravier.

ESPECES — 5000 piastres espagnoles à vendre par
GINN & DUNN,
54, Nouvelle Levée

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord, un grand assortiment de chaussures qu'ils offrent à vendre à bas prix au comptant, ou contre du papier de bonne ville, un assortiment composé de:

[illegible] paires brodequins, de différentes qualités et dimensions pour hommes, femmes et enfans — 1000 paires souliers pour hommes et enfans, &c. &c.

A. F. DUNBAR & Co,
24 juin — 16, rue de la Douane.